

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

REUNION PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Greffier provincial f.f. assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 15 h 10.

Mme LA PRESIDENTE.- Je déclare la réunion du 26 mars 2012 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de Groupe, pour les excusés, je tiens à excuser M. le Gouverneur.

Madame BLAISE, vous avez des Conseillers à excuser ?

Mme BLAISE.- Non.

Mme LA PRESIDENTE.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.-Non.

Mme LA PRESIDENTE.- Monsieur DENIS ?

M. DENIS.- M. NIX.

Mme LA PRESIDENTE.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Mme CHRISTIANE pour l'après-midi et deux ou trois arrivées tardives mais justifiées, M. BARTH.

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie. M. GILLES aussi nous rejoindra également un peu plus tard.

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc). - C'est justifié.

I.- Ordre du jour et ordre du jour complémentaire.

II. - Ordre du jour actualisé.

III.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

Mme LA PRESIDENTE.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012.

Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture du résumé de la réunion du 16 février 2012.

(M. GABRIEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

IV.- Eloges Funèbres

Mme LA PRESIDENTE.- Madame, Messieurs les Députés provinciaux, Monsieur le Greffier provincial ad interim, Chers Collègues,

J'ai le devoir d'évoquer, aujourd'hui, la mémoire de deux de nos anciens collègues, MM. Joseph BONMARIAGE et Jean DAVID, décédés le mois dernier.

Né le 4 février 1920, M. Joseph BONMARIAGE est décédé le 29 février à l'âge de 92 ans.

Ancien Député et Sénateur, Joseph BONMARIAGE a été bourgmestre de Harzé de 1958 à 1976 et est ensuite devenu bourgmestre d'Aywaille de 1982 à 2002, année qui le vit quitter la politique après 50 ans de mandat communal, 12 ans dans la fonction d'échevin et 38 ans dans celle de bourgmestre.

Joseph BONMARIAGE fut également membre de notre Assemblée, représentant le Parti Libéral, de 1977 à 1984.

Avant de débiter sa carrière politique en Belgique, il avait aussi officié en Allemagne où il avait été prisonnier de guerre durant la Seconde guerre mondiale. Les Américains lui avaient confié la gestion de la commune d'Ulsenheim, en Bavière.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Le 22 février dernier, s'est éteint, à l'âge de 87 ans, M. Jean DAVID.

Rédacteur retraité de la SNCB, Jean DAVID fut un ancien déporté du travail obligatoire et un résistant armé reconnu durant la Seconde guerre mondiale.

Militant syndical pendant 35 ans et militant socialiste depuis sa plus tendre enfance, Jean DAVID fit partie de notre Assemblée de 1971 à 1974, et participa aux travaux de la 5^{ème} Commission : police rurale, transports, travaux publics. Il fut également membre des Conseils communaux de Seilles et d'Andenne de 1959 à 1995 et ancien Echevin de l'Instruction publique de la commune de Seilles.

Il était également titulaire de plusieurs distinctions civiles et militaires parmi lesquelles la médaille de Chevalier de l'Ordre de Léopold ainsi que la médaille de la Résistance.

Au nom de notre Assemblée, j'ai adressé un message de sympathie et de condoléances aux familles de Messieurs BONMARIAGE et DAVID.

Mais je souhaiterais également associer à ce moment de recueillement les victimes du tragique accident de car de Sierre dans lequel, le 13 mars dernier, 28 personnes ont trouvé la mort, dont 22 enfants. Pensons aussi à toutes ces familles qui vivent, à présent, dans une peine et une douleur inexprimables et qui ne sont aujourd'hui qu'au début d'un long, d'un très long chemin de deuil.

Je vous remercie.

V.- Communication de Mme la Présidente

Mme LA PRESIDENTE.- Vous trouverez sur vos bancs :

- un ordre du jour actualisé de la séance de ce jour ;
- un erratum pour la page 43 du rapport d'activités relatif à la Santé publique et la Qualité de la Vie ;

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

- l'addenda, tant attendu, fruit d'un travail de la Cellule du Conseil, avec tous les déménagements de tous les services.

Par ailleurs, je précise que la Communication du Collège quant au bilan de fin de législature est reportée ce jeudi.

Oui M. DRION.

M. DRION, Conseiller provincial (de son banc) - Est-ce que sur ce point, vous ouvrirez un débat ?

Mme LA PRESIDENTE - C'est une communication. Communication du Collège.

M. DRION. - Merci.

Mme la PRESIDENTE. - De rien.

VI.- Questions d'actualité

Document 11-12/A10 : Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial sur le tunnel de Dalhem (4607), propriété de la Province de Liège.

Document 11-12/411 : Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative au R.F.C. Liège - Athlétisme et notre Province de Liège.

Mme LA PRESIDENTE.- Point 4 de l'ordre du jour : question d'actualité d'un membre du Conseil concernant le tunnel. On répondra demain. Egalement concernant la question d'actualité d'un membre du Conseil relative au R.F.C Liège, cette question sera également débattue demain.

VII.-Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

Document 11-12/125 : Désignation d'un receveur spécial des recettes à l'IPES Seraing-Ougrée.

Document 11-12/135 : Désignation d'un receveur spécial des recettes aux centres PSE.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

(Voir rapports).

Mme LA PRESIDENTE.- Le point 5 et points complémentaire 3 de de l'ordre du jour (documents 11-12/125 et 135). Ces documents ont été regroupés à la demande des membres de la septième commission. Ils ont été soumis à l'examen de la Septième Commission. J'invite le rapporteur, Mme Lydia BLAISE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme BLAISE, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. En fait, ce point n'a suscité aucune question et c'est par 8 voix pour, 0 contre et 3 abstentions que votre 7^{ème} Commission vous demande d'approuver ce point. Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote global des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, Monsieur POUSSART

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 11-12/126 : Budget provincial 2012 - 1^{ère} série de modifications.

Document 11-12/127 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2012 - 2^{ème} série

(Voir rapports).

Mme LA PRESIDENTE.- Les points 6 et 7 de l'ordre du jour (documents 11-12/126 et 127). Ces documents ont été soumis à l'examen de la septième Commission. J'invite le rapporteur, M. SOBRY à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole, M. le Conseiller.

M. SOBRY, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Présidente. Chers Collègues, votre 7^{ème} Commission a examiné les modifications budgétaires qui lui étaient proposées. Le débat a été relativement simple, c'est plus un débat d'information que de questions.

La première question portait sur les compléments de la Région wallonne en matière de plan Marshall, il a été précisé de ce côté-là qu'il ne s'agissait pas des contrats Province-Région mais de la conséquence de la suppression d'un certain nombre de taxes pour lesquelles une compensation était accordée à la Province, on connaît maintenant le montant exact de cette compensation. Le versement est annoncé mais on ne sait pas encore pour quand et la modification budgétaire porte le montant exact.

La deuxième question concernait le problème des pensions avec la cotisation de responsabilisation et la cotisation de sécurité, qui théoriquement sont exigibles à partir de juin 2013 mais le Député en charge des finances a précisé qu'il préfèrerait l'inscrire maintenant, la modification budgétaire n°1 au bon montant de manière à conserver l'annalité du budget et de manière aussi, ce n'est pas le Député mais c'est un fonctionnaire qui l'a précisé, à éviter de devoir se reporter sur une modification budgétaire qui serait votée après les élections provinciales par le nouveau Conseil provincial. Il a donc été choisi de l'inscrire maintenant, l'ensemble représente quand même un montant de 4,69 millions d'euros. Ce n'est pas du tout négligeable.

La dernière question concernait... Non, il y avait deux questions. Le fonctionnement des bâtiments scolaires, il s'agit d'une conséquence du rachat du bâtiment dit Electrabel pour l'école paramédicale. Ce bâtiment forcément, si on l'a racheté, il y a des frais de fonctionnement qui l'accompagne.

Et enfin, la dernière question, concernait 125.000 euros en matière de mobilier. Là, c'est plutôt une bonne nouvelle... Une bonne nouvelle pour tous ceux d'entre nous qui franchiront l'épreuve du 14 octobre, même s'il y en aura un tiers en moins après mais c'est 125.000 euros sont prévus pour renouveler le mobilier de la salle du Conseil provincial, de manière à pouvoir disposer d'un mobilier fonctionnel, adapté aux nouvelles technologies.

Pour l'instant, les 125.000 euros concernent uniquement le mobilier, ne concernent pas l'équipement technique.

Et sur cette discussion, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre 7^{ème} Commission vous propose de ratifier ces modifications budgétaires.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Je continue directement avec le point suivant.

Si l'on veut faire une modification budgétaire, il faut bien payer les investissements. Pour payer les investissements, il y a les emprunts de couverture pour 20.209.512 euros. Le point a été approuvé par 8 voix pour et 3 abstentions, sans aucun commentaire.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote séparé des conclusions de la Commission.

Vote sur le document 11-12/126 :

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, Monsieur POUSSART

Qui est contre ? Le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Vote sur le document 11-12/127 :

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, Monsieur POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/128 : Prise de connaissance de l'application des dispositions de l'article 10 de l'Arrêté royal du 2 juin 1999 portant règlement de la comptabilité provinciale - Budget provincial 2011.

(Voir rapport)

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Mme LA PRESIDENTE. - Point 8 de l'ordre du jour (document 11-12/128). Il a été soumis à l'examen de la septième Commission et j'invite le rapporteur M. DRION à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Mes Chers Collègues, Votre 7^{ème} Commission s'est donc réunie ce 20 mars, a examiné ce dossier. Pas de question, pas de réflexion et dès lors, votre 7^{ème} Commission vous propose de prendre connaissance.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Il s'agit d'une prise de connaissance.

Le Conseil a donc pris connaissance de ladite résolution.

Document 11-12/129 : Perspective d'aliénation d'une parcelle de terrain sise à La Reid à la société ORES en vue d'y implanter une cabine électrique.

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 9 de l'ordre du jour (document 11-12/129). Il a été soumis à l'examen de la huitième Commission et j'invite le rapporteur M. HUPPERMANS à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. HUPPERMANS, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, votre 8^{ème} Commission s'est réunie ce 19 mars pour examiner le point 11-12/129 relatif à la perspective d'aliénation d'une parcelle de terrain sise à La Reid à la société ORES en vue d'y implanter une cabine électrique.

Ce point n'ayant fait l'objet d'aucune question, le résultat est le suivant : 6 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP,

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Monsieur POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/130 : Services provinciaux : Prise de connaissance trimestrielle des travaux relevant du budget extraordinaire adjugés à un montant inférieur à 67.000 Euros hors TVA.

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 10 de l'ordre du jour (document 11-12/130). Il a été soumis à l'examen de la huitième Commission et j'invite le rapporteur M. LUX à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. LUX, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Lundi passé, la 8^{ème} Commission s'est réunie pour voir la prise de connaissance trimestrielle des travaux.

Il n'y a pas eu de réflexion là-dessus. Je dois dire, on a fait quand même 85 projets sur un trimestre, ce qui prouve qu'il y a du mouvement dans la Province.

Merci.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Il s'agit d'une prise de connaissance.

Le Conseil a donc pris connaissance de ladite résolution.

Document 11-12/133 : Centre Hospitalier Régional de la Citadelle - Modifications statutaires - Assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2012.

(Voir rapport).

Mme LA PRESIDENTE.- Point 1 de l'ordre du jour complémentaire (document 11-12/133). Ce document a été soumis à

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

l'examen de la première Commission. J'invite le rapporteur, Mme BUDINGER à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Mme la Conseillère.

Mme BUDINGER, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues,

Les membres de la première commission, réunis ce 21 mars, ont pris connaissance du contenu des modifications statutaires du CHR de la Citadelle, qui seront soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire le 20 avril prochain.

Ces modifications concernent : l'article 15 et la composition des organes de gestion de l'hôpital ou 2 invités permanents pourront dorénavant siéger, à savoir : d'une part, le médecin chef de l'hôpital qui sera présent aussi bien à l'Assemblée Générale qu'au Conseil d'Administration et d'autre part, le Doyen de la faculté de médecine de l'ULg ou son représentant, désigné conformément aux dispositions statutaires, qui siègera au Conseil d'Administration.

Les invités permanents ont voix consultatives, ils ne sont donc pas pris en compte pour le calcul de la représentation proportionnelle ni pour le calcul des administrateurs.

L'article 25bis, lui prévoir que l'Assemblée Générale est désormais compétente en matière de répartition des bénéfices dont question à l'article 50, qui lui-même donne à l'Assemblée Générale la compétence de fixer le montant du dividende des parts A. Alors que précédemment, le taux était fixé dans les statuts.

Il abroge aussi, cet article 50, le 2^e prélèvement de dividende et la faculté de dividende privilégié pour des parts de ce type.

Un membre demande : « Dans le cadre de la modification projetée des statuts de la SCRL « CHR », comment se compose le fonds social de l'Intercommunale et de quelle manière se répartissent les capitaux entre les différents associés de cette intercommunale ? ».

Le service n'ayant pas les éléments de réponse en séance, il

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

s'engage à les fournir rapidement, Ce qui a été fait dès le lendemain puisque chacun des membres de la commission a reçu le détail des parts et les statuts de l'Intercommunale.

Les membres ne posant plus de question, les modifications statutaires sont approuvés avec votes 10 pour et 4 abstentions.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, Le groupe ECOLO, Monsieur POUSSART

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/134 : Mise en non-valeurs de créances dues à la Médiathèque du Service des Affaires Culturelles.

(Voir rapport).

Mme LA PRESIDENTE.- Point 2 de l'ordre du jour complémentaire (document 11-12/134). Ce document a été soumis à l'examen de la septième Commission. J'invite le rapporteur, M. Claude KLENKENBERG à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller.

M. KLENKENBERG, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, ce point n'a fait l'objet d'aucun débat en commission et c'est dès lors par 8 voix pour et 3 abstentions que nous vous proposons d'adopter le projet qui nous est proposé. Merci.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, Monsieur POUSSART

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/136 : Perspective de mise en vente de biens immeubles sis dans le secteur de Liège - Principe de l'aliénation, modalités de la vente et désaffectation des biens concernés.

(Voir rapport).

Mme LA PRESIDENTE.- Point 4 de l'ordre du jour complémentaire (document 11-12/136). Ce document a été soumis à l'examen de la huitième Commission. J'invite le rapporteur, M. ERNST à nous en faire connaître les conclusions, il est remplacé par Mme BINET. Vous avez la parole Madame la Conseillère.

M. BINET, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Il n'y a pas eu de question particulière, le point a donc été approuvé par 6 oui et 5 abstentions. Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? M. BASTIN. Vous avez la parole M. le Conseiller.

M. BASTIN, Conseiller provincial (à la tribune). -Merci Mme la Présidente. Chers Collègues. Est-ce que dans le cadre de ce dossier, vous pouvez nous expliquer quelles sont les missions qui ont été confiées au Notaire. Est-ce que le Comité d'acquisition n'a-t-il pas un rôle dans ce type de procédure et enfin, qu'entendez-vous par « sortir d'affectation publique » ce bâtiment ?

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE- Y a-t-il d'autres questions. M. le Député, vous répondez demain ? Une réponse sera donnée demain. Je ne clos pas le point.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Document 11-12/137 : Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché pour les travaux de réfection de la cour haute du C.R.T. d'Abée-Scry pour la formation de caristes.

(Voir rapport).

Mme LA PRESIDENTE.- Point 5 de l'ordre du jour complémentaire (document 11-12/137). Ce document a été soumis à l'examen de la huitième Commission. J'invite le rapporteur, Mme REMACLE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Mme la Conseillère.

Mme REMACLE, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, Votre 8^{ème} Commission a donc examiné le document 12/137 concernant la rénovation de la cour haute au CRT d'Abée-Scry. Après une brève présentation du Député rapporteur, expliquant donc le souhait de cette nouvelle discipline qui est la formation de cariste, une seule question a été posée concernant ce document, à savoir, quelle était la surface dont disposeraient les caristes, la surface de la cour.

Elle est de 750m². Ce fut la seule question. Le Président a donc mis ce document au vote, il y a eu 6 pour, 5 abstentions et 0 contre. Je vous propose donc d'adopter le projet de résolution soumis par le Collège.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je clos la discussion générale. Nous passons au vote des conclusions de la Commission.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, Le groupe ECOLO, Monsieur POUSSART

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 11-12/RA/11 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur

« Le Département des Systèmes d'Information »

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 11 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/11). Il a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et j'invite le rapporteur M. DRION à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole M.le Conseiller provincial.

M. DRION, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Le Bureau du Conseil provincial a examiné, ce 12 mars 2012, le rapport d'activités relatif au département des systèmes d'information.

En l'absence du Directeur en chef excusé, une synthèse du rapport d'activités est présentée par deux collaborateurs du service et ce résumé s'articule autour de trois thèmes: une infrastructure renouvelée, les projets et les développements, la maintenance et l'assistance.

Je ne sais si je suis dispensé de vous lire le résumé du rapport tel qu'il nous a été présenté sous ces trois chapitres, je vous propose tout simplement d'annexer au rapport de la réunion le power-point intelligent et bien construit qui nous a été présenté ce qui m'amène au terme de cette présentation.

Un Commissaire s'étonne des chiffres impressionnants en termes de nombre de messages reçus par la Province. Il interroge le Collège provincial pour connaître l'état d'avancement de la réflexion à propos du logiciel OPEN SOURCE.

Il est répondu au Commissaire que ce type de logiciel n'est pas nécessairement plus sécurisant; en outre, les coûts sont plus élevés. Pour opter pour un logiciel OPEN SOURCE, il faut examiner les objectifs poursuivis. A ce stade, ce type de logiciel ne semble pas adéquat ; la qualité du support est en outre moindre.

Un Commissaire interroge le Collège provincial pour connaître l'état d'avancement de la traduction des sites en langue allemande.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Il lui est répondu que la partie transversale du site est traduite.

S'il reste encore plusieurs éléments à traduire, le travail se réalise en coordination avec le service de la communication.

L'objectif est de traduire un maximum d'informations ; il convient de se donner les ressources, les moyens et le temps pour arriver à traduire un maximum d'informations.

Un Commissaire souhaite obtenir une actualisation des informations à propos du site du covoiturage.

Il lui est répondu que le projet pourrait avoir plus de succès. Actuellement, le projet est toujours en interne au niveau provincial et il faudrait peut-être communiquer davantage.

Un Commissaire interroge le Collège provincial à propos des sites externes ; il souhaite savoir s'il existe un essai de rapatriement de tous les sites sur le site unique de la Province.

Il lui est précisé que la réflexion se poursuit et un projet de refonte dans un site unique géré en interne est à l'étude.

Le Collège provincial est encore interrogé quant à la création de sites plus ponctuels.

Il est précisé que ce type de site restera indépendant sauf si le service provincial concerné demande à ce qu'il soit intégré dans le site provincial général. Un site ponctuel ne peut en tout cas être lié qu'à un événement et il faut y faire apparaître la référence provinciale.

Un Commissaire interroge le Collège provincial sur le budget relatif aux imprimantes qui doivent être remplacées.

Il lui est répondu que toutes les données ne sont pas encore connues. Les budgets sont très différents par service.

Un Commissaire interroge le Collège provincial sur la question de la formation du personnel ; n'y a-t-il pas, dans le chef de certains agents, un manque de connaissances ?

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Il lui est répondu qu'il y a sans doute une certaine méconnaissance chez certains agents. Des groupes de travail sont mis en place ; des formations sont organisées ; une appréciation des besoins est effectuée régulièrement.

Un Commissaire interroge le Collège provincial à propos des téléphones mobiles et des gsm.

Il est répondu que les gsm à usage professionnel sont payés par la Province ; en cas d'utilisation à titre privé, un remboursement est effectué par l'agent concerné à la Province. Des codes sont installés pour distinguer ce qui est appels professionnels et appels privés.

La technologie est en évolution et un nouveau système est en préparation.

Un Commissaire interroge encore le Collège provincial sur les Smartphones.

Il lui est répondu qu'il y a environ 50 Smartphones en circulation. Ils sont en possession des Députés provinciaux et de responsables qui sont éloignés de leur poste de travail ; les Smartphones sont destinés à des agents dont le profil est très spécifique.

À l'occasion d'une sous-question sur ce point, le Collège provincial précise que les ordinateurs portables ne sont pas nécessairement remplacés par les Smartphones ; tout est question de besoin mais le Collège est vigilant quant aux dépenses que cela entraîne pour l'Institution.

Le débat est alors clôturé par la Présidente ; le bureau prend acte du rapport d'activités.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Je prends note des intervenants.

Personne ne demandant la parole, je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012**Document 11-12/RA/13 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur
« Les Grands Evénements »**

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 12 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/13). Il a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et j'invite le rapporteur M. FOCCROULE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. FOCCROULE, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Un membre évoque, concernant le Tour de France, la redevance due à ASO au terme de la convention est entièrement payée par la Province. Il demande quel montant cela représente ?

Le Député -Président et le Directeur général précisent que le budget total consacré à l'événement s'élève à 4,2 millions d'euros, dont 1 million a priori aurait été à la charge des communes.

Ce dernier montant est une estimation parce qu'il est très difficile de d'ores et déjà calculer les coûts liés à la mobilité et à la sécurité qui seront liés au passage du Tour de France dans les communes concernées.

Un autre membre intervient pour évoquer le financement du Festival Bel Zik à Herve en se posant la question de savoir pourquoi ce festival et pas d'autres en province de Liège ?

Tour à tour, le Député-Président et le Directeur général ont indiqué que les choix du Collège s'effectuaient sur base d'un dossier introduit dans les délais par les organisateurs quels qu'ils soient.

Le Collège donne priorité au projet qui à la fois assure un rayonnement provincial, mais aussi garantit une certaine décentralisation d'activités sur l'ensemble du territoire de la Province.

Le Bureau a pris connaissance dudit rapport d'activités.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

discussion générale. Je prends note des intervenants.

Personne ne demandant la parole, je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

Document 11-12/RA/14 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 13 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/14). Il a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et j'invite le rapporteur Mme GOFFIN à nous en faire connaître les conclusions, remplacée par M. DRION. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Votre Bureau s'est réuni le lundi 12 mars. Après la présentation du rapport d'activité faite par un agent provincial vinrent les questions des conseillers provinciaux.

En deux chapitres, la communication et le protocole, puis les relations extérieures.

D'abord la communication et le protocole.

Un conseiller a fait remarquer qu'il y avait eu 54 conférences de presse en 2011 dont 3 la même semaine. Il a posé la pertinence d'un nombre si important de conférence de presse. N'est-ce pas trop ? Même si les thèmes sont différents, trop d'info tue l'info, non ?

Le Député répond qu'effectivement il y avait eu beaucoup de conférence de presse mais qu'il avait veillé à ce qu'il n'y ait pas deux conférence de presse en même temps ni en même temps qu'un événement. Chaque semaine, le point est fait pour éviter tout « couac ».A ce propos, un agent provincial a insisté sur le fait qu'il n'y avait jamais eu deux conférences de presse en même temps. Il a également ajouté que toutes les conférences de presse n'étaient pas organisées par la Province mais certaines l'étaient par des coorganisateur.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Deuxième volet : les relations extérieures.

Un conseiller a posé la même question que l'an dernier concernant le partenariat avec la Pologne à savoir : Y a-t-il de l'espoir pour que la situation évolue ?

Le Député a répondu qu'il y avait eu des contacts entre les musées et Cracovie. D'autres contacts avaient été pris dans le cadre des « Open Days » ainsi qu'avec Bruxelles. On peut donc espérer que les « choses » évoluent positivement.

Un conseiller a ensuite posé la question de l'attitude de la Province face à la Tunisie. Selon lui, on se posait moins de questions avant. Toujours selon ses dires, les élections se sont passées correctement et démocratiquement alors pourquoi attendre encore ?

Le Député a répondu que le Ministre des affaires étrangères s'était rendu en Tunisie et donc « qu'il attendait de voir »... Il a également rappelé que c'était à la demande de l'Ambassadeur qu'il y a quelques années, la Province avait pris une région tunisienne sous son aile.

Enfin, un conseiller a posé une question sur l'intitulé du tableau « subsides alloués par le secteur Relations extérieures de la Province de Liège ». En effet, pour lui, certains subsides tels que celui accordé au Carnaval de Stavelot relèvent plutôt d'intérieur. Pourquoi dans le même état d'esprit accordé un subside à « Sunset Boulevard » ?

Un agent provincial a répondu que la Province avait décidé de soutenir le tour des Restos du cœur 2011. En effet, cela se justifiait par le retentissement de cette tournée à l'étranger et notamment en France. A cette occasion, Michael Jones, chanteur et musicien bien connu a été intronisé « Ambassadeur d'honneur de la Province de Liège » en tant que co-fondateur du Tour des Restos du Cœur belge.

Le Député a ajouté que sans l'aide de la Province de Liège, cette tournée n'aurait pas pu exister.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Au terme de cet intéressant débat, le bureau a pris acte du rapport d'activités.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Je prends note des intervenants.

Personne ne demandant la parole, je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

Document 11-12/RA/16 : Rapport d'activités 2011 relatif à « Euregio-Interreg »

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 14 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/16). Il a été soumis à l'examen du Bureau du Conseil et j'invite le rapporteur M. SOBRY à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. SOBRY, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. De manière générale, si je dois m'en tenir à la conclusion, c'est que le rapport est bien fait.

Puisque la seule intervention à l'occasion de la présentation de ce rapport a été une correction orthographique et linguistique en langue allemande remplaçant Gemeinschaft par Meinschaft. C'est tout.

M. GILLES, Député provincial (de son banc) - Deutschsprachige Gemeinschaft.

M. SOBRY. - Ce fut donc la seule remarque. Tout le monde a bien travaillé et tout a été content.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Je prends note des intervenants.

Personne ne demandant la parole, je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012**Document 11-12/RA/01 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « L'Agriculture ».**

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 15 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/01). Il a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et j'invite le rapporteur M. HUPPERMANS à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. HUPPERMANS, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente, Chers Collègues,

A l'ordre du jour, le rapport d'activités 2011- Agriculture.

Le Député explique que l'exposé sur le rapport d'activités se compose de deux parties. La première rappelle le contexte et la seconde partie nous informe des activités de l'année écoulée.

Je vous invite à la lecture du rapport d'activités que vous trouverez sur le portail pour prendre connaissance plus en détail des éléments constituant.

Les lignes de force de l'action provinciale en termes d'agriculture : travail sur la problématique des coulées de boue. Il est bon de remarquer que nous ne tentons pas de promouvoir la construction de bassins d'orages comme seule solution mais bien une réflexion sur les diverses solutions applicables.

Projet « Province MAYA ». Développement de l'apiculture dans les communes et travail sur la réalité de cette apiculture en nos régions.

Le soutien aux agriculteurs au travers de services offerts. Nous pouvons souligner la hausse, 5%, continue du nombre d'analyses effectuées au profit des exploitants de plus en plus nombreux à faire appel à nos services agricoles.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Travail de soutien en regard de la volatilité des prix au sein du marché agricole en 2011. Un gros travail de soutien aux exploitants dans le cadre de la confection des dossiers dans le domaine de la PAC.

Agricharme reste une action d'envergure et le site est toujours très actif. Cette action rencontre un engouement continu.

Une nouvelle collaboration bilingue a été engagée dans le domaine de la promotion et du développement du bio. Elle aura la tâche de rester informée des avancées et des diverses méthodes en ce domaine au sein des pays limitrophes.

Après l'exposé, quatre questions d'éclaircissement sont posées : Agricharme rencontre généralement un beau succès. Combien y en t'il eu de prévues pour cette année ? Pour 2012, 6 opérations sont déjà prévues et sont réparties sur l'ensemble du territoire provincial.

Un commissaire demande si les activités concernant les plantations d'arbres fruitiers allaient être poursuivies. Il lui est répondu qu'effectivement ces activités allaient continuer et qu'il y avait encore un nombre de 450 arbres à planter de l'année 2011. La Province envisageait en outre de développer le sujet de l'apiculture en collaboration avec les Communes.

Par cette occasion, le Député souligne les aspects innovants concernant le BIO, la collecte des pneus usagers agricoles, les recherches de solutions dans la problématique des coulées de boue, la collecte de déchets des traitements d'animaux, bacs vétérinaires. Il confirme que cela ne serait que possible en étroite collaboration avec les Communes.

Les services agricoles doivent-ils rester dans le domaine provincial? Au niveau de la Ferme, nous avons une maîtrise de la traçabilité de notre cheptel sans nulle autre pareille en Belgique. L'université de Liège, la faculté vétérinaire ainsi que la faculté de Gembloux souhaitent que la Province maintienne cet outil comme tels afin de conserver cette richesse à multiple égards et dont ils ont grand besoin. En effet, ils ne disposent pas d'un tel outil pédagogique. La ferme reste un outil pédagogique et de formation continuée. Ceci tant au niveau des

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

étudiants de notre école de la Reid que pour les équipes de remplacement que pour l'ULg.

De manière globale, sur un espace temps plus large que l'année seule, la ferme dans son ensemble peut être considérée comme en équilibre financier.

Un Commissaire pense savoir, je cite: "La collaboration entre l'école de la Reid et la Ferme semble ne pas être toujours au beau fixe ». En effet, les choses ne sont malheureusement pas assez claires ni aussi simples. La ferme a un devoir de rentabilité et le fermier responsable a un devoir de résultat. L'école, par contre, n'a pas cet objectif et souhaiterait une plus grande diversité dans le cheptel ce qui pédagogiquement est évidemment plus riche. Nous sommes donc face à des objectifs contradictoires.

Les contacts sont en cours et nous cherchons le moyen d'augmenter la représentation différenciée au sein du cheptel sans porter atteinte à la rentabilité car dans le cas contraire, cet outil ne serait plus qu'un outil à destination de l'enseignement provincial ce qui pèserait lourdement sur notre budget et priverait tout le monde du fruit d'un travail de longue haleine.

L'offre dans le domaine porcin en termes de germes pour la reproduction est en diminution.

Nos produits sécurisés entrent en concurrence avec ceux d'une très grosse firme flamande qui les propose dans un pack complet. Le prix est nettement moindre puisqu'il est amorti sur un ensemble mais ces doses ne sont pas sécurisées. L'avenir donnera raison ou non à ceux qui ont pris les risques du moindre coût.

Un Commissaire demande combien de cas ont bénéficié des services de remplacement agricole.

Il lui est répondu que chaque demande a pu être honorée. Les demandes sont en fonction des problèmes tels que l'incapacité momentanée due à la maladie de l'exploitant. On ne peut donc avoir une totale maîtrise quantitative.

Je vous remercie.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? M. GERARD. M. STREEL. M. JADOT. M. SPITS.

M. GERARD, vous pouvez passer aujourd'hui.

M. GERARD, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Chers Collègues. M. le Député.

Dans le cadre du soutien à nos exploitants agricoles - éleveurs, nous ne pouvons que saluer l'initiative lancée par vos services de la collecte des produits et de déchets pharmaceutiques usagers.

Au-delà de reconnaître le côté très positif de l'action, je souhaiterais avoir quelques éclaircissements.

Tout d'abord, avez-vous une vue sur la suite donnée à ces produits après leur récolte ?

Ensuite, ce projet qui semble être pilote doit-il être élargi à l'ensemble de notre territoire ?

Ainsi, avez-vous prévu une procédure et des critères d'évaluation du processus ?

Enfin, notre territoire provincial est pris en charge par deux intercommunales distinctes en ce qui concerne le traitement des déchets, avez-vous des accords identiques ou en cours avec les deux ?

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Conseiller provincial. M. STREEL, vous avez la parole M. le Conseiller.

M. STREEL, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Chers Collègues.

Nous sommes en fin de législature, il ne vous étonnera donc pas que mon intervention de ce jour fasse un peu le bilan de celle-ci en ce qui concerne l'Agriculture dont nous venons de prendre connaissance du rapport d'activités.

La 5^{ème} commission Agriculture que je préside, que j'ai l'honneur de présider, fait, me semble t-il, de l'excellent travail.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner la compétence du Directeur général des services agricoles M. Bernhaerd, de son adjoint M. Van Bergen et des services agricoles. Je me dois aussi de reconnaître celle de M. Mestrez, Député provincial ayant en charge l'Agriculture.

Cela étant, les Conseillers provinciaux cdH-CSP, membres de ladite Commission, me semble avoir apporté une large contribution aux travaux de cette Commission.

La problématique des quotas laitiers imposés par l'Europe et la promotion de la vente directe ou en circuits-courts des produits de nos agriculteurs aux consommateurs a fait l'objet de larges et nombreuses interventions de notre collègue Jean-Paul Bastin, participant très actif bien que suppléant à notre commission ; interventions auxquelles vous avez donné suite par diverses actions dont par voie de presse.

Relevons aussi le projet de notre collègue José Spits de plantation de 500 poiriers haute tige sur les 13 communes du plateau de Herve, projet qui a suivi une évolution positive. Quant à notre collègue Marie-Claire Binet, elle a opportunément déposé des amendements quant à la problématique des coulées de boue en Hesbaye et quant aux problèmes posés par l'expansion des plantes invasives, mais surtout, elle a sollicité de la Province une démarche plus proactive quant à la sauvegarde des abeilles et autres pollinisateurs; démarche à laquelle vous avez répondu entre autres en intégrant cette proposition dans le budget.

Vous n'avez cependant pas répondu, ou pas suffisamment, aux propositions exprimées par notre collègue Anne Marenne, au nom du cdH-CSP, lors de la séance thématique sur l'Agriculture.

Lors de celle-ci, nous souhaitons, entre autres, que soit mis à la disposition de l'agriculteur à titre gratuit un conseiller en assistance administrative et comptable et ce pendant les premières années de son installation ou encore que nos agriculteurs aient une plus grande facilité d'accès, via la filière libre, à l'obtention du permis G par notamment le passage d'un tracteur remorque permettant aux candidats intéressés de passer ledit permis.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Il nous reste quelques semaines de travaux en 5ème commission, je ne doute pas qu'elles seront mises à profit pour consolider le présent et préparer l'avenir de nos agriculteurs.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE -Demain, j'ai le Conseiller JADOT et M. SPITS. M. le Député provincial, vous répondez demain ? Je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

Document 11-12/RA/02 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Culture ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 16 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/02). Il a été soumis à l'examen de la troisième Commission et j'invite le rapporteur Mme Chantal GARROY-GALERE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

M. GARROY-GALERE, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues.

La 3^{ème} Commission s'est réunie le lundi 20 mars afin de prendre connaissance du rapport d'activités 2011 relatif à la Culture.

A l'aide d'un powerpoint, le Directeur général nous expose le fonctionnement et les riches et nombreuses activités des différents départements de la Culture, à savoir :le département de la Lecture publique qui comprend les bibliothèques locale, centrale-principale et itinérante ainsi que la Médiathèque et le département Culture-Jeunesse-Musées, composé des services: les Musées et Expositions, principalement le Musée de la Vie Wallonne et le Château de Jehay et l'éducation permanente- Jeunesse et les événements d'importance organisés dans tous les secteurs artistiques.

Je vous fais grâce des détails qui sont consignés dans un excellent rapport de 235 pages pour lequel nous remercions les fonctionnaires du service de la Culture.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Suite à l'exposé clair et vivant du Directeur général, la parole est donnée aux membres de la Commission.

Un commissaire a pu lire dans le rapport que quelques soucis perturbaient le bon fonctionnement des services de la bibliothèque des Chiroux et il demande si des solutions sont envisagées pour y remédier.

Il lui est répondu que certains agents sont dispensés du rangement des livres pour raisons médicales et que, vu que 80% du personnel est féminin, il y a des demandes de pauses-carrières et de réductions de temps de travail pour s'occuper des enfants.

Pour pallier ces manquements, le projet d'organiser des examens est envisagé, afin que les étudiants de l'ISIS voient leurs compétences valorisées et ainsi, de mettre des équipes de jeunes bibliothécaires à la disposition de certaines bibliothèques reliées au réseau ALEPH.

Le même commissaire qui fréquente la bibliothèque de Grâce-Hollogne, s'est laissé dire que la Province était dépassée par les demandes qui lui sont adressées.

Le Député rapporteur lui répond qu'à l'approche de l'échéance qui nous attend, c'est-à-dire le renouvellement des pouvoirs locaux, les communes ont une très grande envie de conclure au plus vite un maximum de dossiers.

Il ajoute qu'il sera également nécessaire de modifier la manière de fonctionner en formant des jeunes et qu'en outre, de nouveaux décrets nous imposent régulièrement des dynamiques nouvelles auxquelles il faudra s'adapter.

Dans cette optique, un essai de rénovation des Chiroux est en projet.

Par ailleurs, un problème est intervenu au sein de la cellule OSEMA qui s'occupe de l'organisation, du support et de la maintenance d'ALEPH à cause du départ du chef de projet, ce qui nécessitera de retrouver une personne compétente.

Le même commissaire fait remarquer que le nombre d'utilisateurs de

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

la locale est en érosion continue, mais que, par contre, le nombre d'usagers de la médiathèque est en nette augmentation, suite à la gratuité du prêt.

Le Directeur général explique les causes de cette diminution du nombre des usagers par la fermeture temporaire de la section pour enfants et de l'Espace Jeunes, mais surtout par les difficultés d'accès aux Chiroux causées par un important chantier dans le quartier.

D'autre part, les chiffres concernant les prêts sont basés sur les 2 derniers mois de l'année puisque la mise en place de la gratuité à la médiathèque a démarré en novembre 2011.

Une autre question porte sur les critères utilisés pour enrichir les collections du Musée de la Vie Wallonne.

Le Député rapporteur répond qu'un premier élagage a été effectué par les scientifiques lors de la rénovation du musée. Il cite l'exemple du nombre impressionnant d'anciens fers à repasser qu'il a fallu trier.

Il ajoute que l'enrichissement des collections est soumis à la recherche de dons, à quelques achats et à la restauration de certains objets, comme par exemple les chapeaux, et que l'accroissement des collections est également lié aux besoins des expositions temporaires.

Le Directeur général poursuit en soulignant que le dernier travail d'inventaire des photos a permis de détecter les doubles exemplaires et il confirme que les acquisitions se font par rapport aux objectifs du parcours permanent ou d'expositions. Toutefois, il est, selon lui, nécessaire de vérifier l'opportunité de l'achat et surtout sa qualité afin d'éviter la contamination des autres objets entreposés dans les réserves.

La dernière question est posée par un commissaire souhaitant des éclaircissements sur l'opération autour de la thématique « De l'Aube au Crépuscule » et le rôle que jouait un chercheur en physique de l'ULg dans cette organisation.

Il lui est répondu que la volonté était de croiser la science

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

et l'art, par exemple dans un concert où une artiste jouait de la musique sous des effets de lumière inspirés par la physique.

La 3^{ème} Commission se termine sur cette note poétique à laquelle se joignent des remerciements adressés au Directeur général pour la clarté et la qualité de son exposé.

Je vous remercie de votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Madame la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? M. GOESSENS, Mme CHEVALIER, M. DEMOLIN.

Mme LA PRESIDENTE. - M. GOESSENS. Vous avez la parole M. le Conseiller.

M. GOESSENS, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. M. le Député, en complément du rapport d'activités du secteur « Culture », le groupe CDH-CSP souhaiterait revenir sur 2 questions.

Qu'en est-il de la multiplication des moyens numériques autres que dans des endroits centralisés, notamment les Chiroux ?

Qu'en est-il des moyens à développer pour les personnes à mobilité réduite et surtout des personnes souffrant de déficiences sensorielles ?

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE -Merci M. le Conseiller provincial. Y a-t-il d'autres intervenants ? M. DEMOLIN demain. Mme CHEVALIER, aujourd'hui ? Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme CHEVALIER, Conseillère provinciale (à la tribune). -Merci Mme la Présidente. Je n'avais pas prévu de prendre la parole M. le Député.

C'est la lecture du rapport que j'ai sursauté où j'apprends avec étonnement que les bibliothèques, le bon fonctionnement est perturbé, nous dit-on, pourquoi ? Parce que 80 % du personnel est féminin, il y a des demandes de pause-carrière et de réduction de temps de travail pour s'occuper des enfants ?

Alors s'agit-il uniquement des femmes qui doivent s'occuper des enfants et est-ce le vrai problème d'une perturbation d'un service ?

Merci.

Mme LA PRESIDENTE -Merci Mme la Conseillère. Plus d'intervenants aujourd'hui. Le dossier reste ouvert. Je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

Document 11-12/RA/03 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « L'Education physique, Sports et Jeunesse ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 17 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/03). Il a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et j'invite le rapporteur M. BASTIN à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. BASTIN, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Votre 4ème commission s'est réunie ce mardi 21 mars dans les beaux et pratiques bureaux de la Place de la République française, au Charlemagne.

Madame Pinet, nouvelle directrice adjointe des sports, a été présentée aux commissaires.

Un powerpoint est présenté relatant les principaux faits d'armes de l'année 2011 en termes de politique sportive de la Province avec par exemples :l'Académie provinciale des Sports qui a concerné en 2011 32 communes et plus de 3.000 jeunes ; le retour de Jumping International de Liège après l'annulation de l'édition 2010 pour cause d'incendie ; 150 manifestations sportives sponsorisées ; la fréquentation de la Maison des Sports, rue des Prémontrés avec plus de 970 réunions et 17.000 participants.

Egalement aussi des infrastructures provinciales en attentes de subsides que ce soit pour les adapter aux personnes à mobilité réduite, au Centre provincial de Formation du Tennis de Huy où pour le remplacement du terrain synthétique au CREF de Blegny qui après 8 ans d'usage intensif est mûr pour être remplacé.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

A la fin de cette présentation, les questions-réponses entre le Député et les Commissaires ainsi que les services a eu lieu.

Une commissaire demande si à l'Académie des Sports, un module handisport a été lancé ? Il lui est répondu qu'une phase pilote a été initiée à Waremmes.

Une commissaire demande si l'Académie des Sports a été lancée dans le Condroz en 2011 comme envisagé ? Il lui est répondu que non car certaines communes sont moins réactives que d'autres.

Une commissaire demande pourquoi durant les vacances de Pâques 2011, les terrains de tennis extérieurs du Centre provincial de Huy n'étaient pas accessibles alors d'autres clubs de tennis avaient déjà ouvert leurs installations extérieures. Le service répond qu'il n'en a pas souvenir et qu'il se renseignera pour répondre à la commissaire.

Un commissaire constate que la convention pluriannuelle avec le Standard s'est achevée en 2011 et demande si pour 2012 il y a une nouvelle convention signée et si oui à quel montant s'élève-t-elle ? Le Député répond que c'est le rapport d'activités 2011 qui est en discussion et non les projets 2012.

Un commissaire demande si les 15 jours d'utilisations gratuites du Country Hall disponibles pour la Province sont utilisés par celle-ci ? Il lui est répondu qu'ils le sont et la liste lui sera envoyée.

Un commissaire constate que l'école des jeunes footballeurs wanzois n'a pas été oubliée et qu'elle a connu une substantielle augmentation en 2011 puisque, son subside est passé de 750 € en 2010 à 8500 € en 2011.

Le Député et une Commissaire répondent qu'en 2011 ce club a hébergé la Coca Cola's cup qui est un gros tournoi de football des équipes de jeunes venant de tout le pays. Cette année, cet événement aura lieu à Battice et cela représente à lui seul une subvention de 5.000 €.

Par ailleurs, Wanze a également hébergé le trophée « Communes sportives 2011 ».

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Dans le cadre de l'Académie des Sports, un commissaire redemande si cette année on a fait une évaluation visant à s'assurer qu'il n'y ait pas un effet négatif non désiré, à savoir, que des jeunes s'inscriraient dans une discipline à l'Académie et se désinscriraient ou ne s'inscriraient pas au club de sport local de la discipline concernée.

Le Député répond qu'une première évaluation a déjà eu lieu auprès des jeunes et des parents mais pas encore auprès des clubs sportifs de la région où l'Académie est active. Il demandera que cela soit fait dans la prochaine évaluation.

Néanmoins intuitivement selon lui, ce risque envisagé n'est pas rencontré car il y a beaucoup de clubs qui sont volontaires pour être partenaires de l'Académie des sports et qu'il y a un principe presque naturel de vase communicant entre l'Académie et le club à la fin de l'année de l'Académie.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? M. THEUNYNCK. Il y en d'autres aujourd'hui ? Non. Vous avez la parole M. le Conseiller provincial.

M. THEUNYNCK, Conseiller provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente. Uniquement pour dire que, comme le rapport en a fait part, j'avais demandé pour recevoir la liste des occupations gratuites du Country Hall, je ne l'ai - et les autres Commissaires - je ne l'ai toujours pas reçue. Merci.

Mme LA PRESIDENTE -Je vous remercie. Le dossier reste ouvert.

Document 11-12/RA/04 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Jeunesse ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 18 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/04). Il a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et j'invite le rapporteur M. FREDERIC à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

M. FREDERIC, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, au cours de cette 4^{ème} Commission au cours de laquelle nous avons étudié le rapport d'activités du secteur Jeunesse.

Le Député cède d'emblée la parole au Directeur général qui nous présente, fort bien, le rapport d'activités en traçant les grandes lignes de force de l'année écoulée.

Il revient donc brièvement sur l'organigramme, le personnel provincial, évoque ensuite principalement les animations mises en place par le service Jeunesse : Actes jeunes, Classes de dépaysement, Théâtre jeune public, Projet adolescents, Actions musicales, Aides ponctuelles à des projets extérieurs, etc ...

Le Directeur conclut en rappelant les divers services également fournis au rang desquels on pointera le prêt matériel et le centre d'hébergement.

La Commission et le Député remercient le Directeur pour sa présentation et l'on passe à la séance de questions-réponses, au cours de laquelle une conseillère provinciale s'étonne de l'absence de formation de premier cycle pour les animateurs de centre de vacances en 2011.

L'administration confirme cette réalité en précisant qu'il y aura une relance de cette formation en 2012, formation par ailleurs déjà complète, et que la durée de ce cycle passerait de 16 mois à 7 mois afin de garantir une meilleure flexibilité de son organisation.

Cette même Commissaire note une légère baisse des demandes de prêt de matériel et s'interroge sur les investissements en termes de matériel numérique et leur publicité.

L'administration confirme les efforts consentis en la matière au travers d'importants investissements en matériel multimédias en 2011 alors que de nouvelles acquisitions sont prévues en 2012. Une communication vers le grand public est évidemment prévue à cet égard.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non. Je signale que les intervenants potentiels pourront toujours se manifester demain.

Document 11-12/RA/05 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Famille, l'Enfance, les Affaires sociales et les Prêts d'Etudes ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 19 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/05). Il a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et j'invite le rapporteur M. GERARD à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GERARD, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.Chers Collègues.

Trois lignes de force.

Octroi de prêts à taux avantageux. Tout d'abord, les prêts d'études classiques, à destination des moins de 26 ans résidant sur notre territoire depuis au moins deux ans. Ces prêts peuvent être accordés, dans certains cas, sans intérêt. Comme à la Fédération Wallonie-Bruxelles, la demande de ce type de prêt diminue.

Ensuite le prêt pour suivre une spécialisation. Il a été revu afin d'être à jour également avec le processus de Bologne.

Enfin, le prêt pour installation jeune qui pour l'instant est peu sollicité.

Octroi de subvention aux personnes âgées et aux personnes handicapées. C'est surtout en termes d'intervention dans le cadre de la télévigilance, du téléphone et du GSM.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Octroi de subvention aux associations et aux collectivités. Les domaines d'action sont très larges. Ils vont de la famille et du handicap à l'enfance défavorisée et à l'intégration.

La Maison du social.

6 commissions provinciales.

La Commission provinciale d'Information et de Prévention dans le Respect de l'Enfant et de l'Adolescent, appelé CIPREA et le Centre d'Aide à Domicile, le CAD; La Commission provinciale Egalité des Chances ; La Commission de la lutte contre les violences physiques et sexuelles à l'égard des femmes ; La Commission provinciale de prévention du suicide ; La Commission provinciale de prévention des addictions ; La Commission provinciale "Seniors".

2011, c'est aussi le lancement de l'OPENADO. Espace convivial d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement psychosocial; sas d'entrée et de contact de l'ensemble des services constituant la Maison du social.

A ce moment, deux demandes d'intervention.

Un Commissaire fait remarquer que les prêts d'études semblent tenir d'un besoin d'un passé révolu. Mme le Député reconnaît que nous avons les mêmes problèmes que la Fédération Wallonie-Bruxelles en ce domaine.

Les personnes cherchent tout d'abord des aides gratuites et ce que nous proposons est considéré comme supplétif.

Un autre Commissaire demande s'il ne serait pas judicieux de revoir la formule ou ses objectifs? Mme le Député n'est pas opposée à mettre en débat et en réflexion ce point lors d'une prochaine commission.

Nous sont présentés alors la Maison du Social et ses services, ses productions et ses objectifs.

Des outils d'information spécialisée à destination des professionnels du secteur social. Le CEDS, étude et documentation, le pêle-mêle, publication d'information et l'observatoire, trimestriel thématique.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Des actions de soutien dans le domaine du handicap.
Développement et partenariat avec l'AWIPH.

Des Services d'intervention.

LE CIPREA est actif dans le milieu scolaire en termes d'animation et de sensibilisation à la bien-traitance. Il organise également de nombreuses conférences grand public ainsi qu'un concours de dessin thématique pour les élèves du primaire.

Le CAD est un service d'aide à domicile qui intervient dans les familles en difficulté dans le cas de négligence ou de maltraitance afin d'apporter une aide permettant d'éviter si possible le recours au placement en institution.

Le point cannabis-alcool est le point cannabis qui a élargi sa sphère d'action à la problématique de l'assuétude à l'alcool.

Les commissions qui cherchent des réponses appropriées dans leur domaine respectif en mettant à disposition des outils créés par elle ou en s'appuyant sur des partenariats. Sous oublier l'organisation de colloques voire la mise en place de projets d'envergure tels que le projet Sentinelle dans le cadre du suicide.

OPENADO qui a déjà été abordé précédemment.

Le Salon du Volontariat, rendez-vous annuel de nombreuses associations à vocation sociale et en recherche de soutien. Un site internet permet de laisser actif la possibilité de contact entre les besoins de services et les personnes volontaires.

Quelques questions de commissaires.

Des contacts devaient être pris avec la firme "VOO", concernant les raccordements pour sourds et malentendants, qu'en est-il? Les contacts ont été pris et ont aboutis positivement mais aucune demande n'est encore parvenue.

La demande en télévigilance est en chute continue. Est-ce encore un besoin? Le règlement a évolué mais cela n'a pas eu d'incidence sur les résultats. Il faut noter que les résultats

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

dans ce domaine sont encore partiels et que ce domaine s'adresse à des personnes généralement plus âgées. Plus âgées signifiant taux de mortalité plus élevé, les chiffres seuls ne reflètent donc pas cette réalité. Il est également nécessaire de rappeler le côté restrictif de notre règlement.

Le point cannabis - alcool est l'évolution du point Cannabis. En ce dernier, il avait été accepté, sous réserve de certaines clauses, de participer à la mise en application de mesures prétoriennes. Est-ce également le cas dans le domaine de l'alcool ?

Mme le Député souligne l'exclusivité du partenariat initial, l'extension de l'accord à la problématique de l'alcool n'est pas à l'ordre du jour.

Page 66, CIPREA, formation au « jeu des trois figures ». Trois assistantes sociales di CIPREA ont suivi cette formation dans le cadre de leur intervention en milieu scolaire.

Le CAD, augmentation du nombre de maman jeunes et en situation d'assuétudes. Y-a-t-il une réflexion sur le sujet. Toutes les pistes en charge sont différentes et doivent être analysées comme telle. La spécificité de chacune ne permet pas une globalisation. Le besoin d'adapter chaque intervention à chaque situation tend à positionner l'OPENADO dans sa fonction de coordinateur et le CAD en fait partie intégrante.

Diabolo Manques, les chiffres sont à l'identique de 2010 ce qui est quelque peu surprenant.

L'outil itinérant est en pleine restructuration. Une commission travail sur la remise à niveau. Deux bus étaient en activité précédemment. Nous n'en disposerons dorénavant plus que d'un seul et son contenu est totalement revu.

Les expositions et les outils ont été précédemment mis à disposition sont moins demandés mais, comme le Kottabos où nous étions novateurs, certains services de prévention de la Ville de Verviers ou le CLPS de Huy ont préféré en faire l'acquisition.

J'en termine en remerciant les services pour la qualité des présentations.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Monsieur le Conseiller. J'ouvre la

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? Mme BURLET. Demain ou aujourd'hui ? Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme BURLET, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

Juste pour compléter, si je peux, le rapport de notre collègue. En commission, j'avais demandé à recevoir l'inventaire des animations organisées par le CIPREA qui apparaissait dans les rapports précédents et pas dans celui-ci. Je ne l'ai pas reçu et les autres Commissaires non plus, j'imagine, ainsi que la liste des conventions de partenariats que l'Open Ado a signées avec une septantaine d'associations ou d'institutions. Alors par rapport aux chiffres de 2010, pour le bus DIABOLO MANQUE, qui sont les mêmes qu'en 2010, il devait y avoir une vérification et je n'ai pas eu le résultat de cette vérification. Merci.

Mme LA PRESIDENTE. -Je vous remercie. D'autres intervenants ? Non. Le dossier reste ouvert.

Document 11-12/RA/06 : Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Le Logement ».

(Voir rapport)

Mme LA PRESIDENTE. - Point 20 de l'ordre du jour (document 11-12/RA/06). Il a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et j'invite le rapporteur Mme BUDINGER à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme BUDINGER, rapporteur (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Chers Collègues, la réunion de la 5^{ème} Commission s'est positionnée sur le rapport qui lui a été présenté par le Député provincial qui nous rappelle que la structure est pareille à l'année précédente.

La petite remarque qui est formulée consiste en la répartition de l'enveloppe fermée de 125.000 € qui concerne les aides apportées aux agences immobilières sociales et qui sera répartie maintenant en 8 puisqu'il y a une agence immobilière sociale en plus, celle de Hesbaye.

Hormis cela, le rapport est approuvé par la commission.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Une petite question cependant d'un membre qui fait remarquer que il faudrait à la page 19 parler au passé plutôt qu'au présent puisqu'en ce qui concerne l'habitat permanent, le début des travaux a eu lieu en mars-avril 2010.

Voilà Mme la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.-Merci Mme la Conseillère. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite intervenir ? M. DEFAYS. Demain ? Le dossier reste ouvert.

VIII.- Question écrite

Document 11-12/139 : Question écrite d'un membre du Conseiller provincial relative aux Maisons médicales de Garde en province de Liège.

Mme LA PRESIDENTE. - Point complémentaire n°7, document 11-12/139. Ce sera répondu demain Mme BINET.

Document 11-12/131 : Question écrite d'un membre du Conseil provincial relative à la Commémoration du 100^{ème} anniversaire du début de la guerre 14-18.

Mme LA PRESIDENTE. - Point 30 de l'ordre du jour, document 11-12/131. Je donne la parole à Mme BINET. Vous avez la parole Madame la Conseillère.

Mme la Conseillère provinciale (de son banc).- Merci Madame la Présidente. Je cède directement la parole à M. MOTTARD.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Madame la Conseillère. Je donne à présent la parole à Monsieur le Député Paul-Emile MOTTARD. Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. MOTTARD, Député provincial (à la tribune).- Merci Madame la Présidente.

Madame Binet, Concernant le devoir de mémoire qui nous incombera à tous dès 2014, vous nous posez 4 questions et émettez également une suggestion.

Je commencerai par apaiser vos craintes en vous informant

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

qu'un comité de travail a été mis sur pieds tandis qu'un comité d'honneur sera établi officiellement le 4 mai prochain, ici même après-midi.

Le travail autour de cette année de commémoration a donc été entamé dès avril 2011 en associant :

-deux professeurs de notre Université, en tout cas, un, en histoire contemporaine, je pense à Philippe Raxhon, de l'ULG, et Laurence Van Ypersele de l'UCL, tous deux membres du Comité « Mémoire et démocratie » mais aussi du Conseil de la transmission de la mémoire instauré par décret du Parlement de la Communauté française.

Au-delà de ces deux représentants de l'université, nous avons également associé à notre réflexion, l'armée, en la personne du Commandant militaire de la province de Liège, le Colonel Babette, que vous connaissez parfaitement ; la Ville de Liège via un représentant de son Bourgmestre ; la Province de Liège, bien sûr et les services du gouverneur.

Le Comité d'honneur rassemblera quant à lui, en plus des membres du comité organisateur précités, les 84 bourgmestres des Communes de la province ainsi que les responsables des associations culturelles et patriotiques, les forts, cimetières et musées commémoratifs de 14/18.

La première tâche du Comité organisateur consistera bien évidemment à concocter un programme d'activités et de manifestations à débiter en 2014, intégrant ainsi sous un « label 14-18 », si vous me permettez cette expression, les nombreuses initiatives déjà imaginées par les différents opérateurs de notre territoire.

Quant aux initiatives qui nous sont propres, je peux déjà vous en citer quelques unes, je pense à une exposition sur la vie quotidienne en 14/18 au Musée de la vie wallonne, exposition sur la vie quotidienne en 1914/1918 ; un colloque historique à l'université de Liège, nos professeurs nous en ont déjà parlé et donc ce colloque se fera avec le soutien de la Province de Liège et un spectacle de son et lumière a également été envisagé sur la Place Saint-Lambert de Liège.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

Enfin et pour répondre à la quatrième et dernière question, précisons qu'une journée nationale de commémoration avec les visites des chefs d'Etats étrangers est prévue le 15 octobre 2014 avec passage programmé dans trois villes belges : Bruxelles, Liège et Ypres. Il est bien entendu encore prématuré de définir le détail de ce que comportera le volet liégeois mais Mme la Conseillère, croyez bien que le Conseil sera informé de l'évolution du travail de la Commission.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député.

Document 11-12/139 : Question écrite d'un membre du Conseiller provincial relative aux Maisons médicales de Garde en province de Liège.

Mme LA PRESIDENTE. - Point complémentaire n°7, document 11-12/139. Ce sera répondu demain Mme BINET.

IX.- Communication du Collège provincial**Document 11-12/140 : Communication du Collège provincial relative au bilan de fin de législature 2006-2012.**

Mme LA PRESIDENTE - Point complémentaire n°8. Ce sera jeudi.

X.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Mme LA PRESIDENTE.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012, je le déclare approuvé.

XI.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour.

La réunion publique est levée à 16H30.

XII.- Séance à huis clos

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2012

En application de l'article L2212-15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 56 de notre Règlement d'Ordre intérieur, je prononce le huis clos pour la suite de nos travaux de ce jour.

Je prierai Mesdames et Messieurs les responsables de l'enregistrement et de la sonorisation de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent pour ce huis clos; également Messieurs les fonctionnaires et représentants de la presse de bien vouloir quitter notre Salle, sans oublier que MM. les huissiers veilleront d'une part à ce que les tribunes réservées au public soient libérées et d'autre part, à ce que les portes de cette salle soient fermées.

Enfin, je vous demanderai, avant d'aborder le point à huis-clos, de veiller afin de respecter la procédure, à éviter autant que possible toute sortie et entrée intempestive de la Salle.